



Compte rendu de l'instance de concertation IPEF du 09 octobre 2014

A siégé à cette instance pour le compte de la CFDT : B. Thomé

1- MUTATION

Ingénieurs généraux ou ingénieurs en chef ou ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts

Localisation	Poste	Nb cand.	Candidat proposé
Fort-de-France	DIRAG/D	1	BOURHIS Claudine

Ingénieurs généraux ou ingénieurs en chef des ponts, des eaux et des forêts

Localisation	Poste	Nb cand.	Candidat proposé
TOULOUSE	DT/DSI/D	3	Candidat externe en cours de recrutement
SAINT-MANDÉ	CNRM/DAP	3	PARENT DU CHATELET Jacques
LILLE	DIRN/D	1	Poste ouvert jusqu'à la prochaine instance
RENNES	DIRO/D	1	GAVORET Muriel

Ingénieurs en chef ou ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts

Localisation	Poste	Nb cand.	Candidat proposé
SAINT-MANDÉ	DIRIC/DA	2	PERRON Laurent
TOULOUSE	DP/MSP/D	2	PEREZ Lior
TOULOUSE	DP/DCLIM/DAS	4	SOUBEYROUX Jean-Michel
TOULOUSE	DT/GCP/D *	3	MERLIER Christophe
TOULOUSE	D2C/DM/D	-	VNO
TOULOUSE	DP/DCLIM/AVH/D	1	ETCHEVERS Pierre
TOULOUSE	DP/DCLIM/DEC/D	-	VNO
TOULOUSE	DP/DPREVI/DAO	1	VNO
TOULOUSE	DP/DPREVI/GCRI	3	Poste non pourvu, réorganisation en cours
TOULOUSE	DT/DSI/ISI/D	1	VNO
TOULOUSE	DT/DSO/MSO/D	1	Poste à réouvrir

* Responsable du département Gestion et Contrôle des Projets, (ex DSR/DP)

Ces mutations seront proposées à la CAP interministérielle du 28 octobre 2014.

Quelques précisions :

Le poste de DIRAG/D n'est à pourvoir qu'en juin, il n'y a donc pas d'urgence à clore le recrutement du poste de DIRN/D qui sera décidé à la prochaine instance.

Le poste de DPREV/GCRI n'est pas pourvu en raison de la réorganisation de la DP en cours.

En réponse à une question des représentants du personnel, la DG informe l'instance que les postes libérés par L. Perron et E. Peterman à D2i/Int ne seront pas ré-ouverts.

La DRH informe par ailleurs l'instance de l'affectation de C. Villien sur un poste de chargée de mission auprès du directeur de la climatologie à compter du 1/10/14.

Les représentants du personnel font remarquer l'inquiétante désaffection des IPEF de l'établissement pour les postes de DIR-D.

Ils demandent le lancement rapide d'une réflexion dans les différents axes permettant de rendre plus attractif ces postes qui sont à la fois exposés et synonymes généralement de mutation géographique : revalorisation du poste, mesures d'accompagnement des personnels en mutation, anticipation le plus en amont possible des mouvements. Le PDG approuve la nécessité d'une telle réflexion à laquelle le représentant CFDT se propose de participer.

2- BILAN DE L'IPEF 2013

La DRH présente l'évolution des coefficients de modulation individuels par grade. Les données fournies sont trop globales pour en tirer des enseignements.

Pour la campagne 2014, on nous promet une accélération du calendrier qui devrait permettre aux directeurs de proposer leur modulation dès le début de l'année 2015.